Devenir héroïne/héros : les romans de chevalerie

Fiche méthode

(Français 5e · Lecture · Les romans de chevalerie)

La démarche pour lire un extrait de roman de chevalerie

1. Je situe : œuvre, genre, héros, lieu (cour, forêt, château), étape de la quête.

2. Je relève le vocabulaire médiéval et je le traduis.

3. Je nomme les valeurs à l'épreuve et le merveilleux (obstacle, aide, révélation).

4. J'observe les rôles et les temps (imparfait, passé simple, présent de narration).

Le réflexe — chaque épreuve teste une valeur : je me demande toujours laquelle, et ce que le héros y gagne ou y perd.

Cas 1 · Situer une œuvre

Réflexe — genre, siècle, auteur, langue.

Exemple 1. Situer *Le Morte d'Arthur*.

Thomas Malory, 1485, en anglais : il rassemble toute la légende arthurienne.

Exemple 2. Un récit chanté des combats de l'armée de Charlemagne : genre ?

Exploits guerriers de héros historiques, chantés : **chanson de geste**.

Attention — « roman » = texte en langue romane, pas forcément une histoire d'amour.

Cas 2 · Nommer l'équipement et le rang

Réflexe — je relie chaque mot à une partie du corps ou à une fonction.

Exemple 1. « Il ôta son heaume et confia son destrier à l'écuyer. »

heaume = casque ; destrier = cheval de combat ; écuyer = jeune noble à son service.

Exemple 2. Qui doit fidélité à qui ?

Le **vassal** à son **suzerain**, qui le protège et lui donne un **fief**.

Attention — destrier pour combattre, palefroi pour voyager.

Cas 3 · Reconnaître une valeur ou son contraire

Réflexe — ce qu'il fait ou refuse de faire, et pour qui.

Exemple 1. Un chevalier partage son pain avec des pèlerins affamés.

Il donne sans compter : **largesse** (contraire : avarice).

Exemple 2. Un vassal verse du poison dans la coupe de son seigneur pour prendre ses terres.

Il trahit son seigneur : **félonie** (contraire de la loyauté).

Attention — largesse = générosité, pas largeur.

Cas 4 · Suivre les étapes d'une quête

Réflexe — appel, départ, épreuves, retour transformé.

Exemple 1. « Un nain entra dans la salle et annonça que la dame de Clairval était assiégée. »

Une nouvelle lance le chevalier sur les routes : l'**appel**.

Exemple 2. Pourquoi l'échec de Perceval fait-il partie de sa quête ?

Son silence laisse le roi blessé : sa quête devient celle de sa faute.

Attention — le retour n'est pas toujours une victoire.

Cas 5 · Repérer le merveilleux

Réflexe — impossible dans la réalité ? accepté sans surprise ?

Exemple 1. Une source dont l'eau guérit toutes les blessures.

Impossible, et personne ne s'en étonne : **merveilleux** (une aide).

Exemple 2. « Le portrait cligna des yeux ; Marc recula, se demandant s'il devenait fou. »

Le personnage doute et a peur : **fantastique**.

Attention — un lion est réel ; un lion qui sert un chevalier comme un vassal est merveilleux.

Cas 6 · Lire un extrait (rappels de 6e)

Réflexe — rôles, étapes, temps du récit.

Exemple 1. « La forêt était sombre. Tout à coup, une biche blanche bondit devant le cheval. »

était : imparfait (décor) ; *bondit* : passé simple (action, élément perturbateur).

Exemple 2. « La fée lui donne une bague qui protège des sorts. » Rôle de la fée ?

Elle aide le héros : **auxiliaire** (verbe au présent de narration).

Attention — il vint, il prit, il fit (et non « prenit », « faisa »).

Les pièges

- La chanson de geste (Roland) n'est pas un roman de chevalerie (Lancelot, Yvain, Perceval).
- Le suzerain est le seigneur ; le vassal est celui qui le sert.
- Merveilleux ≠ fantastique : dans le merveilleux, personne ne s'étonne.
- *Don Quichotte* (1605) est une parodie, pas un roman de chevalerie sérieux.
- Le Graal apparaît chez Chrétien de Troyes dans *Perceval*, pas dans *Lancelot*.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).